Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260320-20260335-DE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
ARRONDISSEMENT DE ST BRIEUC
COMMUNE DE PLEMET

Date de Convocation : 16/03/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 29
Présents : 29
Votants : 29

N° d'ordre : 20260335

Objet :
Election du Maire délégué

COMMUNE DE PLEMET
Délibération du Conseil Municipal

Séance du 20 mars 2026
L'an deux mille vingt-six,
Le 20 mars à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en mairie de Plémet en séance publique sous la présidence de M. JOPSSÉ Philippe, Maire.

Présents : M. Philippe JOSSÉ, Mme Delphine BEUREL, M. Ronan FERNANDEZ, Mme Amandine DUBOIS, M. Rémi LE VAILLANT, Mme Vanessa GUYOT, M. Anthony ROCABOY, Mme Coraline BLANCHARD-GUYOMARD, M. Yann MARCADÉ, Mme Pascale THEBAULT, M. Sébastien ROUAULT, Mme Halima HOUMADI, M. Anthony LE TÉNO, Mme Gaëlle LE HELLOCO, M. Yannick LEVOYER, Mme Annie BERTHELOT, M. Jean-Guillaume DESANLIS, Mme Sylviane BRIEUX, M. Damien CHARLES, Mme Gwendoline RIBEIRO, M. Patrice RAULT, Mme Mélanie PIEDERRIÈRE-HERVÉ, M. Christophe CABARET-BARISIC, Mme Viviane DUROS, Mme Nolwenn LE MÉE, M. Patrick RIVARD, Mme Monique URIEN, Mme Nathalie CORNEC, M. Jean-Baptiste MARTIN.

Secrétaire de Séance :
M. Anthony ROCABOY

Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L 2122-7 ;
Considérant que le maire délégué est élu au scrutin secret et à la majorité absolue ;

Mme BEUREL Delphine s'est portée candidate.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

1er tour de scrutin :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : **0**

Nombre de votants (enveloppes déposées) : **29**

Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (art. L. 66 du code électoral) : **0**

Nombre de suffrages blancs (art. L. 65 du code électoral) : **5**

Nombre de suffrages exprimés : **24**

Majorité absolue : **13**

Mme BEUREL Delphine a obtenu vingt-quatre voix

Envoyé en préfecture le 28/03/2026
Reçu en préfecture le 28/03/2026
Publié le
ID : 022-200057826-20260320-20260335-DE

Mme BEUREL Delphine ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée maire délégué de La Ferrière.

Le Maire :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte ;
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de la présente notification ou publication.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme

Le Maire,	**Secrétaire de Séance**
M. Philippe JOSSÉ	**M. Anthony ROCABOY**